

CONSEIL SYNDICAL DU 23 MARS 2021

2021.005 – ACCUEIL D'UN (E) ETUDIANT (E) STAGIAIRE « MOBILITE DURABLE »

Nombre d'élus en exercice : 24			Procurations	Suffrages	Date de la convocation
<u>Présents</u> 18	<u>Suppléants</u> 2	<u>Absents</u> 8	2	<u>Pour</u> 20	17 mars 2021

Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Monsieur Jean-Michel JALABERT, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES ;

CCVBA : Monsieur Bernard WIBAUX, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Jean-Christophe CARRE (suppléant), Madame Alice ROGGIERO (suppléante) ;

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Yves PICARDA Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE.

Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Saintes-Maries-de-la-Mer, Madame Laurie PONS ; Monsieur Hervé MISTRAL,

TPA : Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Max GILLES ;

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Madame Pascale LICARI ;

Procurations : Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET.

o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o.o

Rapporteur : Monsieur De CAROLIS

Contexte

Le PETR a créé, lors de son installation, une commission Mobilité.

Celle-ci s'est donnée comme ordre de mission d'affiner sa feuille de route en déterminant les objectifs communs aux 3 EPCI en termes de mobilité particulièrement les sujets d'articulation entre les EPCI et avec les territoires voisins.

Elle propose, à partir de l'analyse de l'existant, en s'appuyant sur le SCOT et en utilisant de nouvelles données, d'identifier les sujets d'intérêt « Pays d'Arles » répondant aux principaux enjeux de la mobilité et des déplacements.

Plusieurs thématiques, pouvant faire l'objet de réflexions communes ont d'ores et déjà été évoquées notamment :

- Continuités cyclables sur l'ensemble du Pays d'Arles
- Le développement de nouvelles pratiques d'utilisation de la voiture
- Circulation des touristes
- ...

Proposition

Pour appuyer cette réflexion sur la mobilité, le PETR du Pays d'Arles souhaite renforcer son équipe par le recrutement d'un(e) stagiaire de niveau Master 2, pour une durée de 4 à 6 mois.

Je vous propose, chers collègues, de bien vouloir :

- 1 – ACCUEILLIR**, un(e) étudiant(e) stagiaire, sur une période de 4 à 6 mois, à compter du mois d'avril 2021 ;
- 2 – APPROUVER** les termes de la convention qui interviendra entre l'établissement universitaire et le PETR du Pays d'Arles ;
- 3 - ACCORDER** au stagiaire une gratification forfaitaire en vigueur pour contribuer aux frais occasionnés par ses travaux de recherche et le remboursement des frais de déplacements occasionnés par le stage ;
- 4 – PRÉCISER** que les crédits nécessaires seront portés au budget 2021 du PETR du Pays d'Arles ;
- 5 – AUTORISER**, Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du PETR ladite convention.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTERRE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

